

Institut du Service Civique 2015

Guide Examinateur

Evaluation des dossiers





Sommaire

- La procédure d'admission à l'Institut du Service Civique
- Déroulement et critères d'évaluation
- Comment évaluer les dossiers ?

Investissement du candidat dans le dossier

Appréciation du tuteur / du témoin

Projet et motivations du candidat

Perception d'ensemble

Pré-admissibilité

Pré-orientation et commentaire

Des questions ?

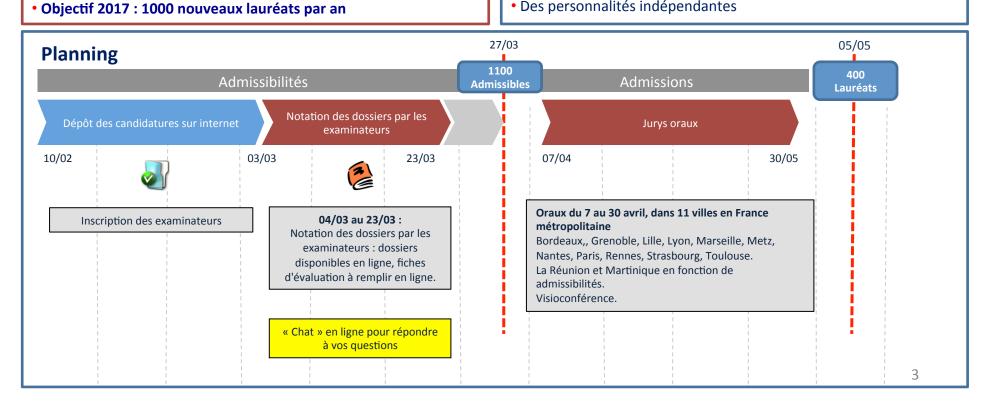


La procédure d'admission à l'Institut du Service Civique

Quelques chiffres... • Plus de 30 000 jeunes éligibles • 150 lauréats en 2012, 200 lauréats en 2013, 250 lauréat en 2014 Objectif 2015: 1100 admissibles pour 400 lauréats

Les examinateurs...

- Des partenaires réseau du Service Civique
- Des partenaires Entreprises
- Des partenaires Formation
- Des personnalités indépendantes





Déroulement et critères d'évaluation

- Chaque examinateur s'engage, en s'inscrivant, sur un nombre de dossiers à évaluer : de 7 à 30 dossiers, avec possibilité d'en redemander !
- L'examinateur se connecte en ligne sur son « espace », et accède aux dossiers qui lui sont confiés.
- Ce même site lui donne accès aux fiches d'évaluation à remplir.
- S'il estime qu'il n'est pas en situation d'évaluer le dossier objectivement (s'il connaît le candidat par exemple), l'examinateur en informe rapidement l'Institut pour que le dossier soit réaffecté.
- Chaque dossier est attribué à trois examinateurs, issus de milieux différents (enseignement, entreprise, secteur public, associations...) afin de bénéficier de regards croisés.
- Les examinateurs évaluent les dossiers selon 5 critères :
- → L'investissement du candidat dans le dossier
- → Les qualités et le potentiel du candidat, au vu de l'appréciation fournie par le tuteur
- → Les qualités et le potentiel du candidat, au vu de l'appréciation fournie par le témoin
- → Le projet, la motivation de la candidature et l'apport possible de l'Institut
- → Une évaluation d'ensemble du candidat, portée par l'examinateur au vu du dossier.

Quelques précautions (1/2)...

Il n'est pas toujours facile de **s'abstraire des critères scolaires**... mais l'enjeu de cette procédure est aussi de repérer des jeunes qui n'ont pas été repérés dans un cadre académique et l'Institut aide ses lauréats à progresser en orthographe !

Lorsque les critères scolaires ne sont pas un obstacle manifeste au projet du candidat, il faut essayer de ne pas en tenir compte .

Les critères de moyens ne doivent pas être pris en compte : par exemple, si le candidat a joint une vidéo à sa candidature, il faut veiller à ne pas privilégier un dossier dont la vidéo a fait appel à des moyens techniques sophistiqués par rapport à une vidéo faite avec les moyens du bord.

Le témoin est choisi librement par le candidat. Certains lauréats n'osent pas demander un témoignage à une personne extérieure. Le témoignage d'une mère, d'un ami, d'un voisin... doit être considéré avec la même attention qu'un autre témoignage.

Si vous estimez ne pas être en situation d'évaluer le dossier objectivement (par exemple si vous connaissez le candidat), informez-en rapidement l'Institut pour que le dossier soit réaffecté.

Quelques précautions (2/2)...

Les candidats n'ont pas toujours une bonne connaissance des voies qui peuvent leur permettre de réaliser leur projet ; leur **projet** n'est pas toujours parfaitement défini à cette période de l'année. L'entretien oral permettra de travailler ces points avec eux.

L'Institut du Service Civique aide des jeunes qui n'ont pas la possibilité de mener à bien un projet à la hauteur de leur potentiel. Leurs difficultés peuvent être de plusieurs ordres :

- Parcours scolaire inadapté (pas les bons diplômes)
- Manque de réseau
- Manque de connaissance des différentes voies possibles
- Difficultés financières.

L'Institut essaie de lever tous ces obstacles (dans la mesure de ses moyens).

Certains candidats demandent essentiellement à l'Institut **un soutien financier**. Ces demandes peuvent mettre le lecteur mal à l'aise et sembler décalées par rapport aux valeurs d'engagement portées par l'Institut. Pour autant, ces candidatures ne doivent pas être trop vite écartées. L'Institut peut aider à améliorer des situations sociales souvent critiques et ainsi permettre à ses lauréats de bénéficier de l'ensemble de l'accompagnement proposé par l'Institut.

NB: aucune note n'est éliminatoire.



Investissement du candidat dans son dossier

Investissement du candidat dans son dossier

Il s'agit d'évaluer le sérieux et la motivation avec lesquels le candidat a rempli son dossier.

Les examinateurs devront veiller à s'abstraire des critères scolaires (orthographe notamment) ou des critères de moyens (par exemple, si le candidat a joint une vidéo à sa candidature, ne pas privilégier un dossier dont la vidéo a fait appel à des moyens techniques sophistiqués par rapport à une vidéo faite avec les moyens du bord).

Critères	Consignes	Notes
Créativité	Juger la créativité et l'inventivité dont le candidat a fait preuve au moment de remplir son dossier, sur la forme comme sur le fond	De 1 à 4 (4 étant la meilleure note)
Implication du candidat	Voir si le candidat a pris au sérieux le remplissage de son dossier ou s'il l'a traité avec trop de légèreté. Ce critère permet d'évaluer la motivation du candidat. Voir si le candidat s'efforce de répondre avec sincérité aux questions ou s'il les évite ou plaque un discours convenu.	De 1 à 6 (6 étant la meilleure note)

L'addition de ces deux notes donne une note sur 10 pour l'investissement du candidat dans son dossier



Les qualités et le potentiel du candidat : sur la base de l'appréciation du tuteur/du témoin

Les qualités et le potentiel du candidat : sur la base de l'appréciation du tuteur/du témoin

L'évaluation des qualités et du potentiel du candidat basée sur l'appréciation du tuteur est distincte de celle basée sur l'appréciation du témoin. Il s'agit de 2 critères différents.

Il ne s'agit pas de reprendre automatiquement l'évaluation portée dans la grille de critères par le tuteur ou par le témoin mais d'harmoniser les notes d'un tuteur à l'autre ou d'un témoin à l'autre, en tenant compte non seulement de la grille mais aussi des commentaires et de l'expression libre du tuteur ou du témoin. L'examinateur peut ainsi être amené à moduler l'appréciation chiffrée portée par le tuteur/le témoin.

Critères	Consignes	Notes
Engagement / Motivation	Au vu de l'avis du tuteur/témoin, évaluer le potentiel du candidat pour les critères suivants : sens de l'initiative et force de proposition, ténacité et détermination, dynamisme, fiabilité et sens des responsabilités.	De 1 à 10 (10 étant la meilleure note)
Facilité d'adaptation	Au vu de l'avis du tuteur/témoin , évaluer le potentiel du candidat pour les critères suivants : ouverture et écoute, souplesse et diplomatie, autonomie, adaptabilité et capacité à intégrer le changement.	De 1 à 10 (10 étant la meilleure note)
Intégration dans le groupe	Au vu de l'avis du tuteur/témoin , évaluer le potentiel du candidat pour les critères suivants : capacité à travailler en équipe, capacité à transmettre ses convictions, à entraîner les autres.	De 1 à 10 (10 étant la meilleure note)

L'addition de ces notes donne une note sur 30 pour l'évaluation des qualités du candidat au vu de l'avis du tuteur et une note sur 30 pour l'évaluation des qualités du candidat au vu de l'avis du témoin.



Le projet et les motivations du candidat

Le projet et les motivations du candidat

L'examinateur devra évaluer le projet du candidat en essayant de répondre à quatre questions.

Critères	Explications	Points d'attention
L'examinateur considère- t-il que le candidat a un vrai projet (formation, parcours professionnel, création d'activité) ?	L'Institut peut donner à un lauréat des moyens complémentaires pour l'aider à porter son projet ; il ne peut en revanche aider un candidat qui n'a pas de projet, quel que soit son potentiel. Le candidat a-t-il un vrai projet ? Est-ce que ce projet s'insère dans les dispositifs d'appui de l'Institut ?	Si l'examinateur considère que le projet n'est pas encore totalement défini mais que l'oral peut permettre de le faire évoluer, le doute devra profiter au candidat ; la question sera traitée au moment de l'oral.
Le projet est-il présenté de façon cohérente ?	Un projet présenté de façon peu cohérente est souvent un projet insuffisamment réfléchi.	les candidats n'ont souvent pas une connaissance suffisante des métiers et secteurs professionnels, ni des différentes formations existantes. L'examinateur devra en tenir compte pour ne pas pénaliser un candidat qui ne saurait pas décrire le bon chemin qui lui permettra de réaliser son projet.
Le projet est-il réalisable, au vu de la personnalité du candidat ?	Pour répondre à cette question, l'examinateur s'appuiera, en complément de sa propre évaluation, sur les avis donnés par le tuteur et par le témoin sur cette question. Il devra tenir compte d'un certain nombre de réalités sur le marché de l'emploi notamment.	De la qualité du projet et de son adéquation à la personnalité du candidat dépendra la capacité de l'Institut et de ses partenaires à aider le candidat. Ce point est donc essentiel. Si le dossier permet mal de répondre à cette question, le doute profitera au candidat ; la question sera traitée à l'oral.
Qu'est-ce que le projet apportera au candidat, dans une perspective d'avenir ?	Il s'agit d'évaluer non pas le projet en lui-même, ou le candidat en lui-même, mais ce que le projet apportera au candidat, à moyen terme.	Ainsi l'examinateur pourra apprécier ce qu'apporte le projet en termes d'épanouissement au vu de la personnalité du candidat, ou en termes de compétences au vu de son parcours antérieur.

La qualité du projet, qui tient compte de ces quatre questions, est évaluée par une note de 1 à 20



Perception d'ensemble

Une perception d'ensemble du candidat

Ce critère permet à l'examinateur de traduire la perception qu'il a du potentiel du candidat, notamment au vu de l'évolution du candidat pendant son Service Civique.

Il tient compte de l'ensemble du dossier et permet à l'examinateur de tenir compte de critères complémentaires à ceux déjà évalués, issus du dossier du candidat ou des avis exprimés par le tuteur et par le témoin dans les champs libres qui leur sont proposés.

Critère	Consignes	Notes
Perception d'ensemble	Noter en fonction de l'ensemble du dossier en prenant notamment en compte l'évolution du candidat pendant son Service Civique et l'expression du tuteur et du témoin.	De 1 à 10 (10 étant la meilleure note)

La perception d'ensemble est évaluée par une note sur 10



Pré - admissibilité

Pré-admissibilité

A la fin de l'évaluation du dossier, l'examinateur devra répondre à la question ci-dessous :

Critère	Consignes	Réponse
Pré admissibilité	Si vous aviez à décider seul de l'admissibilité de ce candidat, que décideriez-vous ?	Choix unique 1 : vous ne souhaiteriez pas auditionner ce candidat 2 : vous hésiteriez 3 : vous considèreriez que le candidat doit sans aucun doute être entendu à l'oral.

Aucune réponse n'est éliminatoire pour le candidat.

Ces réponses sont données à titre de complément à l'évaluation. Elles permettent de traduire une impression d'ensemble sur le dossier, au-delà des critères qui relèvent d'une notation plus formelle.

Cette note sera traitée comme un coefficient.

La pré-admissibilité se traduit par une note/coefficient de 1 à 3,



Pré-orientation et commentaire

Pré-orientation

Au vu du dossier et de sa propre expérience, l'examinateur propose l'orientation qui lui semble la plus adaptée au candidat et à son projet : formation, parcours professionnel ou création d'activité.

Commentaire

Ce commentaire est utile :

- •Il permet de guider les jurys d'oral en indiquant des points spécifiques à approfondir lors des entretiens.
- •Il peut indiquer des pistes d'orientation au sein de l'Institut.
- •Pour les candidats non admis, il peut donner des pistes d'évolution, d'amélioration, d'approfondissement, qui leur seront communiquées à leur demande.



Des questions?

Si vous avez des questions, nous mettons à votre disposition, sur le site https://examinateur.institut-service-civique.fr un « chat » qui vous permettra de nous les poser tout au long de l'examen des dossiers. Cela nous permettra de vous répondre de façon fluide et rapide.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail, à l'adresse suivante :

→ contact@institut-service-civique.fr